

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE PLEUVEN

Numéro SIRET : 21290161500014

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : 21700 COMMUNE DE PLEUVEN

ANNEE 2019

Code INSEE 29161	COMMUNE DE PLEUVEN 21700 COMMUNE DE PLEUVEN	BP 2019
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 881
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	91
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 959 516,00	2 193 476,00	659,33	848,74

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	582,16	0,00
2	Produit des impositions directes/population	374,87	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	637,34	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	246,11	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	107,25	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	56,05%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	102,23%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	38,62%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 858 853,00	1 839 172,33
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 19 680,67
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 858 853,00	1 858 853,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	982 317,00	864 782,21
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	34 958,00	3 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 149 492,79
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 017 275,00	1 017 275,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	2 876 128,00	2 876 128,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	544 700,00	529 301,00	
60611	Eau et assainissement	20 000,00	20 000,00	
60612	Énergie - Électricité	42 000,00	44 000,00	
60613	Chauffage urbain	5 000,00	15 000,00	
60621	Combustibles	30 000,00	4 100,00	
60622	Carburants	7 000,00	7 000,00	
60623	Alimentation	45 000,00	55 000,00	
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	1 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	10 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	11 000,00	
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	5 000,00	
60636	Vêtements de travail	2 000,00	3 000,00	
6064	Fournitures administratives	8 000,00	8 000,00	
6067	Fournitures scolaires	12 000,00	12 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	10 000,00	
611	Contrats de prestations de services	60 000,00	50 000,00	
61521	Terrains	16 000,00	16 000,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	21 000,00	19 000,00	
615231	Entretien et réparations voiries	20 000,00	18 000,00	
61551	Matériel roulant	25 000,00	25 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	
6156	Maintenance	12 000,00	12 000,00	
6161	Assurance multirisques	15 000,00	15 000,00	
617	Etudes et recherches	10 000,00	10 000,00	
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	5 000,00	
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	5 000,00	
6188	Autres frais divers	20 000,00	20 000,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		500,00	
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	12 000,00	12 000,00	
6228	Divers	500,00	500,00	
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	16 000,00	
6237	Publications	5 000,00	5 000,00	
6247	Transports collectifs	42 000,00	42 000,00	
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	10 000,00	
6262	Frais de télécommunications	11 000,00	11 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	1 000,00	1 000,00	
62875	Aux communes membres du GFP	16 000,00	16 000,00	
6288	Autres services extérieurs	100,00	100,00	
63512	Taxes foncières	2 000,00	2 000,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	101,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	857 600,00	940 100,00	
6218	Autre personnel extérieur	1 000,00	1 000,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	3 000,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	12 000,00	12 000,00	
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	100,00	2 000,00	
6411	Personnel titulaire	445 000,00	490 000,00	
6413	Personnel non titulaire	40 000,00	80 000,00	
64162	Emplois d'avenir		0,00	
64168	Autres emplois d'insertion	50 000,00	44 600,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	80 000,00	84 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	140 000,00	145 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	8 000,00	10 000,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	31 000,00	31 000,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 000,00	6 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	
6478	Autres charges sociales diverses	500,00	500,00	
6488	Autres charges	40 000,00	30 000,00	
014	Atténuations de produits	23 500,00	24 700,00	
7391171	Dégrèv.taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agricult		700,00	
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercomu	23 500,00	24 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	98 100,00	101 100,00	
6531	Indemnités	65 000,00	65 000,00	
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	3 000,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 000,00	6 000,00	
6535	Formation	2 000,00	2 000,00	
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc° de fin de me	100,00	100,00	
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	5 000,00	
6542	Créances éteintes	2 000,00	2 000,00	
65548	Autres contributions	1 000,00	1 000,00	
657362	CCAS	1 500,00	2 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres .	12 000,00	14 000,00	
65888	Autres	500,00	1 000,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 523 900,00	1 595 201,00	
66	Charges financières (b)	70 000,00	70 000,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	70 000,00	70 000,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	2 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	1 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	10 000,00	10 000,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 605 400,00	1 677 201,00	
023	Virement à la section d'investissement	211 258,00	167 353,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	1 400,00	14 299,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	1 400,00	14 299,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		212 658,00	181 652,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		212 658,00	181 652,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 818 058,00	1 858 853,00	

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 858 853,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	40 000,00	40 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	40 000,00	40 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	196 500,00	197 000,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 500,00	3 000,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	3 000,00	3 000,00	
70632	A caractère de loisirs	50 000,00	50 000,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	130 000,00	130 000,00	
70688	Autres prestations de services	10 000,00	10 000,00	
70878	par d'autres redevables	1 000,00	1 000,00	
73	Impôts et taxes	1 154 720,00	1 183 648,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 049 000,00	1 080 000,00	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		2 000,00	
73211	Attribution de compensation	65 220,00	56 148,00	
7328	Autres fiscalités reversées		5 000,00	
7336	Droits de place	500,00	500,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	40 000,00	40 000,00	
7388	Autres taxes diverses		0,00	
74	Dotations, subventions et participations	380 238,00	377 824,00	
7411	Dotations forfaitaire	240 000,00	244 000,00	
74121	Dotations de solidarité rurale	35 000,00	39 000,00	
74127	Dotations nationales de péréquation	25 000,00	26 000,00	
744	FCTVA		5 000,00	
7461	DGD	10 500,00	0,00	
74718	Autres		200,00	
7473	Départements	20 000,00	20 000,00	
748314	Dotations uniques compensations spécifiques taxe profession		0,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fon	3 381,00	3 412,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	36 357,00	39 212,00	
7488	Autres attributions et participations	10 000,00	1 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	28 500,00	22 600,00	
752	Revenus des immeubles	27 000,00	22 000,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante	1 500,00	600,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 799 958,00	1 821 072,00	
76	Produits financiers (b)	100,00	100,33	
7688	Autres produits financiers	100,00	100,33	
77	Produits exceptionnels (c)	15 000,00	15 000,00	
7788	Produits exceptionnels divers	15 000,00	15 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 815 058,00	1 836 172,33	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	3 000,00	3 000,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a	3 000,00	3 000,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 000,00	3 000,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 818 058,00	1 839 172,33	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

19 680,67

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 858 853,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	33 288,00	13 000,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	26 000,00	5 000,00	
2031	Frais d'études	5 000,00	5 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	2 288,00	3 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	5 000,00	0,00	
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	5 000,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	129 000,00	151 098,00	
2115	Terrains bâtis	2 000,00	3 698,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 000,00	2 000,00	
2152	Installations de voirie		10 000,00	
2182	Matériel de transport		0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	30 000,00	38 000,00	
2184	Mobilier	15 000,00	17 400,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	80 000,00	80 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 045 905,00	510 000,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains	5 000,00	10 000,00	
2313	Constructions	750 968,00	200 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	229 937,00	300 000,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp	60 000,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement		1 213 193,00	674 098,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		200,00	
10226	Taxe d'aménagement		200,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	200 000,00	
1641	Emprunts en euros	200 000,00	200 000,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	10 000,00	20 000,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	10 000,00	20 000,00	
Total des dépenses financières		210 000,00	220 200,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 423 193,00	894 298,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	3 000,00	3 000,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	3 000,00	3 000,00	
13911	Etat et établissements nationaux		0,00	
13936	Participations pour voirie et réseaux		0,00	
13938	Autres	3 000,00	3 000,00	
041	Opérations patrimoniales (10)	324,00	85 019,00	
2313	Constructions	324,00	11 524,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		73 495,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		3 324,00	88 019,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 426 517,00	982 317,00	

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

34 958,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 017 275,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	159 200,00	13 000,00	
1321	Etat et établissements nationaux	157 000,00	13 000,00	
1336	Participations pour voirie et réseaux	2 200,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	80 476,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	80 476,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		239 676,00	13 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	633 880,97	585 101,00	
10222	F.C.T.V.A.	160 000,00	125 101,00	
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	60 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	423 880,97	400 000,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations	10,10	10,21	
266	Autres formes de participation	10,10	10,21	
Total des recettes financières		633 891,07	585 111,21	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		873 567,07	598 111,21	
021	Virement de la section de fonctionnement	211 258,00	167 353,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	1 400,00	14 299,00	
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.		14 299,00	
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études		0,00	
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations		0,00	
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 400,00	0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		212 658,00	181 652,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	324,00	85 019,00	
2031	Frais d'études	324,00	11 524,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp		73 495,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		212 982,00	266 671,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 086 549,07	864 782,21	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

3 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

149 492,79

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 017 275,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8500071C du 22/02/1989.
 (2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
 (3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 715 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 715 000,00									
MON226056EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	13/12/2004		01/02/2005	140 000,00	F		3,92	3,92		A	P	N	A-1
06001610816	CRCA	20/07/2006		15/10/2006	550 000,00	F		4,08	4,08		T	P	N	A-1
00242604487	CRCA	19/03/2009		15/06/2009	115 000,00	F		4,7	4,7		T	P	N	A-1
00248139615	CRCA	28/12/2009		15/06/2010	310 000,00	F		3,83	3,83		T	C	N	A-1
00252225003	CRCA	27/12/2010		15/03/2011	150 000,00	F		3,41	3,41		T	C	N	A-1
00256432553	CRCA	10/01/2012		15/04/2012	150 000,00	F		4,95	4,95		T	C	N	A-1
0730179367401	CREDIT MUTUEL ARKEA	18/03/2013		30/10/2013	500 000,00	F		4,03	4,03		T	C	N	A-1
10000216162	CRCA	19/08/2015		15/01/2016	800 000,00	F		1,97	1,97		T	X	N	A-1
MON512077EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	09/08/2016		01/12/2016	1 000 000,00	F		1,26	1,30		T	X	O	A-1
Total général					3 715 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
							Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
MON226056EUR		0,00		2 543 548,86						191 224,26	61 810,66	0,00	3 658,82
06001610816	N	0,00		2 543 548,86				3,92		191 224,26	61 810,66	0,00	3 658,82
00242604487	N	0,00		11 663,47	0,08 F			4,08		11 663,47	457,24	0,00	0,00
00248139615	N	0,00		213 125,00	7,50 F			4,7		27 500,00	8 274,74	0,00	0,00
00252225003	N	0,00		72 073,19	10,17 F			3,83		5 611,62	3 289,50	0,00	0,00
00256432553	N	0,00		126 694,85	5,92 F			3,41		20 949,16	4 513,23	0,00	0,00
0730179367401	N	0,00		70 000,00	6,92 F			4,96		10 000,00	2 259,13	0,00	0,00
10000216162	N	0,00		82 500,00	8,00 F			4,09568		10 000,00	3 898,13	0,00	0,00
MON512077EUR	N	0,00		368 750,00	14,50 F			1,97677		25 000,00	14 482,82	0,00	0,00
Total général				699 096,03	17,00 F			1,30639		34 978,43	13 514,85	0,00	2 761,99
		0,00		899 646,32	17,67 F					45 521,58	11 121,02	0,00	898,83
		0,00		2 543 548,86						191 224,26	61 810,66	0,00	3 658,82

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; Y : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
 (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Indices sous-jacents						
Nombre de produits	9					
% de l'encours	100,00%					
Montant en euros	2 543 548,86					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
Nombre de produits						
% de l'encours						
Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)						
Nombre de produits						
% de l'encours						
Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
Nombre de produits						
% de l'encours						
Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
Nombre de produits						
% de l'encours						
Montant en euros						
(F) Autres types de structures						
Nombre de produits						
% de l'encours						
Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.